

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE CONSTRUCTION  
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « NSCBTP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera  
palmeraie, Lot 1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE  
CONSTRUCTION BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS » en  
abrégé « NSCBTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Construction bâtiment
- Réalisation de plan
- Vente de terrain
- Location d'engin
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Riviera  
palmeraie, Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) Mlle SANOGO SONGNION SITTA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05063 du 12/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35497/GTCA/RC/2023 du 12/05/2023

